

Réf: Dossier N° 140701

Avis de constitution

SOCIETE « GRAINOTECH SAS »

Abidjan, Yopougon, ABIDJAN - YOPOUGON SELMER, CITE SIB, VILLA N°3, EN EMPRUNTANT LE 2EME PONT DE SIPOREX, LONGER LA VOIE DANS LE SENS DE LA PHARMACIE KENYA ET AU

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 31/08/2022 reçus par Me N'GUETTA YVES-LANDRY , NOTAIRE, enregistrés au CEPICI, le 07 septembre 2022, il a été constitué une SAS P aux SOCIETE « GRAINOTECH SAS »

Production céréalière et vivrière, Production d'aliments pour bétails et volailles, Digitalisation de la filière porcine, Formations et accompagnement aux bonnes pratiques agricoles.

Et, plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

En outre, la Société peut également participer par tous moyens, 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Abidjan, Yopougon, ABIDJAN - YOPOUGON SELMER, CITE SIB, VILLA N°3, EN EMPRUNTANT LE 2EME PONT DE SIPOREX, LONGER LA VOIE DANS LE SENS DE LA PHARMACIE KENYA ET AU

M ETIENNE MEHOPEU AGGEE (DG)

Mme OULAI EPSE ETIENNE MONNE DELPHINE (PRÉSIDENTE)

n°CI-ABJ-03-2022-B16-00113 du 19/09/2022 au Tribunal du Commerce

99 ans

n°42500/GTCA/RC/2022 du 19/09/2022

Pour Avis

Le CEPICI

